

Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

L'OPAH-RU Cœur de ville 2019-2024

Une nouvelle Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain a été lancée en juin 2019 pour une durée de 5 ans. Porté par Mâconnais Beaujolais Agglomération avec des financements de la Ville de Mâcon, de l'Agence nationale de l'habitat et du Département, ce dispositif favorise la rénovation des logements anciens et la remise sur le marché des logements vacants.

Cette opération contribue ainsi à améliorer la qualité et l'attractivité des logements privés du centre-ville de Mâcon. Les enjeux sont multiples et visent en priorité à maintenir les habitants actuels sur leur lieu d'habitation tout en attirant de nouveaux publics.

Bilan au 10 janvier 2023 de la 2nde OPAH de 2019 à 2024

Après 3 ans et demi d'opération, ce dispositif d'intervention en matière d'habitat privé et de cadre de vie a permis d'accompagner 166 projets de réhabilitation portés par des propriétaires du centre-ville.

Ce dispositif concerne précisément :

- >18 logements de propriétaires occupants
- >55 ménages accédants
- >30 logements locatifs à loyer modéré
- >63 immeubles rénovés via Actions Renforcées / Façade

Au total, 2 223 129 € de subventions ont été accordées dans le cadre de l'OPAH sur 5 057 000 € de travaux générés.

Les évolutions du dispositif à partir de 2023

Pour répondre aux besoins identifiés et accompagner plus fortement la mise en valeur des immeubles anciens dégradés du cœur de la ville de Mâcon, le Conseil Communautaire du 15 décembre 2022 a approuvé des évolutions du dispositif de l'OPAH-RU 2019-2024. Ces évolutions prévoient une extension des périmètres OPAH et la mise en place de nouvelles interventions financières à compter de 2023.

Pour plus d'informations, consultez le [site internet de Mâconnais Beaujolais Agglomération \(https://mb-agglo.com/OPAH-RU\)](https://mb-agglo.com/OPAH-RU).

Bilan de la 1ère OPAH de 2012 à 2017

La 1ère OPAH qui s'est déroulée de 2012 à 2017 a abouti à la rénovation de 33 logements de propriétaires occupants et 60 logements de propriétaires bailleurs, l'attribution de 45 primes à l'accès à la propriété, la rénovation de 45 façades, cours intérieures, parties communes et installation de deux ascenseurs.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE